

RP2 - Formation recyclage - Option Réacteur Nucléaire - Radioprotection niveau 2

Code référence : 46A



OBJECTIFS

- Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée y compris en zone orange et rouge.
- Expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français (RI, unités, DED, limites, DATE).
- Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées. (EPI, EPC)
- Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique. (y compris la DI 82).
- Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique pour son chantier.
- Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.

PUBLIC

Responsables d'équipe désignés pour assurer la fonction de chargé de travaux, en zone contrôlée, sur un CNPE français exploité par EDF (Centre nucléaire de production d'électricité) et titulaire d'un certificat PR ou RP niveau 2 en cours de validité.

PRÉ-REQUIS

Les participants doivent :

- lire, écrire, comprendre et parler la langue dans laquelle est dispensée la formation,
- présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) en cours de validité au plus tard avant la validation des acquis théoriques,
- avoir suivi et réussi une formation RP (ou PR-RN) niveau 2 depuis moins de 3 ans (tolérance de 6 mois).
- avoir suivi et réussi la formation SCN niveau 2 depuis moins de 3 ans (avec une tolérance (tolérance de 12 mois) ou avoir été habilité a minima HN2 ou SN2 (Sûreté Nucléaire, pour les salariés EDF) au plus tard au 31 août 2014. Nota : Les personnes dont les activités ne nécessitent pas une habilitation HN2, mais devant, de par la nature de leur activité être habilité RP2 n'ont pas l'obligation de suivre en pré-requis la formation SCN2. A titre d'exemple, cela concerne :
 - les ascensoristes ;
 - les techniciens chargés de la vérification réglementaire des extincteurs ;
 - les personnels assurant des activités d'accompagnement des visiteurs pour le compte des missions communication des CNPE ;

CONTENU

La formation permet de maintenir les acquis de la formation initiale (ou recyclage) radioprotection niveau 2 décrits dans les cahiers des charges option Réacteur Nucléaire, de répercuter le retour d'expérience des chantiers et contribuer à l'actualisation des connaissances réglementaires et techniques La formation débute par une séance de positionnement théorique permettant d'évaluer les acquis et les manques des stagiaires. Le recyclage se poursuit par une « histoire tremplin » relative aux interventions sur CNPE ou l'analyse d'événements significatifs. Sur cette base et afin de garantir l'intégration du sens des règles, l'appropriation des connaissances, les apports nécessaires sont effectués par le formateur.

MÉTHODE

Histoire tremplin relative aux interventions sur CNPE ou l'analyse d'événements significatifs.

Chantier école conforme aux exigences du CEFRI.

Simulateurs d'alarme d'irradiation et de contamination atmosphérique.

Simulateur de mesure d'irradiation et de contamination surfacique. Le guide national de l'intervenant EDF version 2014 est distribué à chaque participant.

PRIX PUBLIC - 2019

504 €

DURÉE - 2019

2 jours (14 heures)

LIEU ET DATE - 2019

Cherbourg-Octeville

- 23-24 janvier 2019
- 27-28 mai 2019
- 11-12 juin 2019
- 30 septembre - 1 octobre 2019
- 28-29 novembre 2019

COORDINATION - 2019

Responsable(s) pédagogique(s) :

Cherbourg-Octeville

M. Alain PIN

alain.pin@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 83

CONTACT - 2019

Organisatrice(s) formation :

Cherbourg-Octeville

Mme Edith LEMOINE

edith.lemoine@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 79